

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 39-40 (1967)

Heft: 3

Artikel: L'habitat dans les pays en voie de développement : une contribution de l'OMS : colloque de l'habitat de l'UIA : Bucarest 29 juin au 5 juillet 1966

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-126187>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

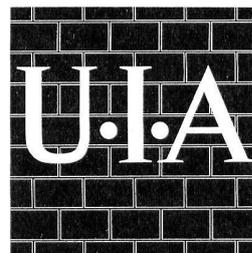
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Colloque de l'habitat de l'UIA

Bucarest, 29 juin au 5 juillet 1966



Essai de synthèse des travaux du colloque

Il ne saurait être question d'apporter dans les quelques pages qui suivent une conclusion aux riches travaux de ce colloque, pas plus qu'un résumé des discussions parfois émouvantes auxquelles il a donné naissance.

Ce qu'il nous faut en revanche chercher, c'est d'en extraire les éléments saillants, tenter de les ordonner et surtout jeter par là les bases d'une action de l'UIA de longue haleine qu'un prochain colloque devrait pouvoir décider. Précisons tout de suite que nous allons limiter ces considérations au sujet central de ce premier colloque: l'habitat dans les pays sous-développés, et qu'ici nous entendons bien l'habitat dans son sens large d'espace habité avec l'indispensable infrastructure qu'il exige et l'équipement culturel, social et sanitaire lié à la vie des sociétés humaines.

Ce colloque a eu le privilège d'entendre, d'une part, les exposés fondamentaux de Paul-Henry Chombart de Lauwe et de Duccio Arturo Turin et, d'autre part, des témoignages durement vécus par des architectes ayant acquis une profonde connaissance des problèmes des pays sous-développés. Il fut ainsi possible de constater la saisissante similitude des cris d'alarme entendus, et le défaitisme des plus optimistes devant la terrible étendue de la tâche puisque, dans la meilleure des hypothèses, le seul aménagement envisagé se limite à l'exécution de l'infrastructure des espaces habités.

Transcrite en chiffres, la situation de l'habitat dans les pays sous-développés paraît sans issue, au point que ceux qui se penchent, à des titres divers, sur les seuls problèmes techniques ont le droit de se sentir découragés. Il s'agit en effet de problèmes de politique sociale et économique qui sont entre les mains des seuls gouvernements.

On relève notamment que le besoin de créer les bases de leur propre économie oblige – ou va obliger – ces derniers à différer courageusement la solution du problème du logement pour donner la priorité aux problèmes d'économie nationale.

On relève encore que le problème de l'habitat est sans solution aucune si les excès d'une natalité galopante ne sont pas combattus avec tous les moyens à la disposition des hommes.

Ici apparaissent enfin les cruels reproches adressés aux actions menées jusqu'ici par les pays industrialisés et par les organisations internationales. Si l'on excepte

l'assistance apportée sous forme de facilités pour la création des industries de base et pour la formation de cadres indigènes, ce n'est pas la pratique des aides multi-ou bilatérale qui apportera aux pays sous-développés ce dont ils ont besoin, mais une large politique de soutien des prix mondiaux des matières premières qui sont la seule ressource des pays sous-développés.

Cependant, si grandes que soient les difficultés, si lointains que soient les objectifs, il n'est pas question que les urbanistes, les architectes et les sociologues s'abandonnent au découragement.

L'enseignement des expériences, celui des échecs eux-mêmes, doivent être retenus.

Il est, à cet égard, bouleversant d'entendre les déclarations dramatiques de Ben Embarek, de Guedes, de Pfister, puisqu'ils font part d'échecs rencontrés dans la voie de la bonne volonté; habitants de bidonvilles ou de favelas qu'il n'a pas été possible de contraindre à habiter dans les logis qu'on avait construits à leur intention, cités nouvelles dégradées en peu de temps au niveau des taudis. C'est un tout autre problème que celui des difficultés ou des impossibilités financières: c'est celui de l'ignorance des besoins fondamentaux, celui dénoncé par P.-H. Chombart de Lauwe lorsqu'il déclare que le progrès technique et le progrès social ne sont pas automatiquement liés et qu'ils peuvent même être opposés.

Comme l'a rappelé ici excellemment Lukic, ce n'est pas un progrès que de bouleverser les sociétés, même les plus frustes, car elles ne le sont qu'en apparence. Nous nous trompons si nous croyons pouvoir transformer brutalement les cellules de ces sociétés; les solutions des urbanistes ne doivent pas tendre à accélérer leur évolution, mais à s'inspirer de tout ce qu'il y a de valable dans la culture qui leur est propre et qui est même leur raison d'être.

Les techniques nouvelles doivent concourir à réduire les inégalités, non à détruire les différences. C'est donc une ignorance de ces évidences qui a conduit à ces solutions manquées. Il ne faut plus qu'elles puissent trouver l'excuse de la bonne volonté maladroite ou de la hâte mise à réaliser, fût-ce n'importe quoi.

Comme nous l'a dit encore Chombart de Lauwe, une analyse des besoins et des aspirations propres à la culture traditionnelle et à ceux qui naissent des situations nouvelles est absolument nécessaire. Il faut donc procéder de toute urgence à des enquêtes de satisfaction, non pas «in abstracto», mais dans tous les cas concrets

où quelque chose a été fait, de bon ou de mauvais, déceler les points faibles et établir les programmes en conséquence. Il faut en outre tout mettre en œuvre en vue d'une prise de conscience des problèmes par les populations elles-mêmes.

Il faut ensuite nous rappeler que les choix de l'aménagement du territoire doivent précéder tous les autres. Les besoins de l'habitat sont intégrés à un système complet de besoins dans lequel ils tiennent une plus ou moins grande place suivant les cultures et les moments de l'évolution économique et sociale.

C'est ici l'occasion d'insister sur le rôle essentiel que doit jouer l'urbaniste et de rappeler qu'en 1953 déjà une résolution du Congrès de Lisbonne de l'UIA l'affirmait avec force: «On peut concevoir un habitat d'urgence, mais un urbanisme d'urgence est inconcevable.»

Dès lors, il semble qu'une voie au moins puisse être ouverte dans les sombres perspectives qui nous ont été décrites, pour autant que l'architecte soit appelé à participer étroitement à l'élaboration des programmes.

Si dramatiques que soient à tant d'égards les bidonvilles et les favelas, leur échelle est à la mesure humaine, comme le relevait Di Martino, comme des articles récents l'ont répété. Il ne faut donc pas brutalement rompre cette

échelle, mais favoriser l'équipement de «terrains d'accueil» par l'équipement d'une «trame sanitaire», celle des réseaux d'eau et d'égouts. Nous en avons vu quelques exemples convaincants présentés par Depret. Nous avons entendu Pfister y apporter sa caution.

Cette solution est infiniment préférable à celle des réalisations fragmentaires qui ne peuvent qu'accentuer les inégalités.

Parallèlement, il est souvent possible de faire mieux que de laisser l'habitant recourir aux seules techniques du bidonville en favorisant l'auto-destruction par la fourniture de matériaux de construction ou par les conseils d'un assistant.

Enfin, il faut encourager le développement ou la création de techniques permettant l'utilisation des matériaux locaux et de l'abondante main-d'œuvre à disposition plutôt que de tenter l'importation de méthodes industrialisées.

Ainsi pourraient au moins être évitées les aggravations d'une situation qui est un défi croissant au genre humain et aux efforts des hommes de bonne volonté.

Mais cette simple ambition suppose à elle seule une action et c'est le programme de cette action qui devrait faire l'objet d'un prochain colloque faisant suite à celui-ci.



Fig. 27bis

Cameroun. Douala. New-Bell: extension anarchique des taudis entre le bout de la piste de l'aéroport et la zone industrielle: densité énorme, aucune voirie, aucun équipement.

Conclusions

Cinquante-trois architectes de vingt-deux pays se sont réunis à Bucarest du 29 juin au 5 juillet 1966 avec des experts dans le domaine de la sociologie, de l'économie, de la technique et de la planification de l'habitat sur l'initiative du Comité exécutif de l'UIA et sur l'invitation de la Section roumaine de l'UIA, pour aborder le problème de l'habitat dans les pays économiquement sous-développés.

Après avoir entendu les conférenciers P.-H. Chombart de Lauwe, sociologue, et D. A. Turin, N. Portas, M. Locar et G. A. Atkinson, architectes, ainsi que de nombreuses communications relatives à des expériences réelles, après avoir procédé à un large échange de vues sur le problème, ils constatent :

1. Que leurs cris d'alarme s'accordent unanimement pour reconnaître la gravité sans cesse croissante des conditions indignes dans lesquelles doivent vivre des centaines de millions d'êtres humains.
2. Que le problème est d'abord d'ordre national et économique et qu'il est donc l'affaire des peuples et des gouvernements auxquels il appartient de le situer dans l'ordre des priorités et de faire appel ou non à une aide extérieure. Ils relèvent toutefois :
3. Qu'en dépit des difficultés énormes et des longs délais à prévoir, il n'est pas question pour les architectes de renoncer à affronter le problème de l'habitat des pays sous-développés économiquement. Ils rappellent :
4. Que la réalisation des programmes de construction devrait être menée en concordance avec la culture et les aspirations des pays intéressés, indépendamment du fait que les techniques soient nouvelles ou qu'elles s'appuient sur les traditions locales.
5. Que des analyses des besoins et des aspirations justifiées en matière de logement soient menées partout et de toute urgence pour déterminer la hiérarchie des exigences à satisfaire par des programmes à court et à long terme.
6. Que pendant l'élaboration des projets des actions soient conduites parallèlement en vue d'une prise de conscience des problèmes par les populations elles-mêmes.

7. Que l'aménagement du territoire précède partout les décisions d'implantation de l'industrie et de l'habitat.

8. Que l'urbanisme des espaces habités soit conçu dans la perspective d'une évolution à longue échéance et en aucun cas sous la pression de la détresse.

9. Que dans les régions où aucune autre solution n'est possible, les ressources disponibles pour l'habitat soient mobilisées pour assurer les infrastructures essentielles, en particulier par l'équipement de terrain sous forme de «trames d'accueil» ou «trames sanitaires» avant d'entreprendre d'autres réalisations fragmentaires.

10. Que soit favorisée l'auto-construction par la mise à disposition de terrains, de matériaux, et par les conseils des techniciens.

11. Que, dans les pays qui ont des ressources en matériaux ou en main-d'œuvre, soient améliorées, développées ou créées des techniques adaptées à cet état de choses, de préférence à une industrialisation appliquée sans discernement.

12. Que l'on devra éviter toute recherche d'économie risquant d'engendrer des défauts qui ne puissent être réparés dans l'avenir.

Ils invitent les architectes :

13. A insister en toute circonstance pour qu'ils puissent accomplir pleinement leur devoir de participer à l'élaboration des programmes dans l'esprit de ce qui vient d'être énoncé.

Ils invitent l'Union internationale des architectes :

14. A donner la plus large diffusion aux documents issus du présent colloque.

15. A apporter son concours à toute mesure tendant à la formation des cadres techniques locaux.

16. A prendre l'initiative d'une action d'information et de propagande dans le cadre des institutions spécialisées des Nations Unies et d'autres organisations internationales et nationales.

17. A provoquer ou à organiser de nouveaux colloques du genre de celui de Bucarest, auxquels il serait souhaitable que participent des représentants qualifiés des pays économiquement sous-développés.